

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°R02-2023-148

PUBLIÉ LE 8 JUIN 2023

Sommaire

DEAL / STMS

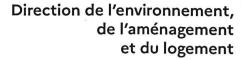
R02-2023-06-01-00007 - Arrêté portant retrait de l'autorisation d'exercer et radiation au registre des entreprises de transports publics routiers de personnes de CANATOUS QUENTIN NAZAIRE (3 pages)

Page 3

DEAL

R02-2023-06-01-00007

Arrêté portant retrait de l'autorisation d'exercer et radiation au registre des entreprises de transports publics routiers de personnes de CANATOUS QUENTIN NAZAIRE





Liberté Égalité Fraternité

Arrêté n° portant retrait de l'autorisation d'exercer et radiation au registre des entreprises de transports publics routiers de personnes

LE PRÉFET

Vu le règlement (CE) n°1071/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 21 octobre 2009 établissant les règles communes sur les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur par route et abrogeant la directive 96/26/CE du Conseil ;

Vu le code des transports, notamment ses articles L. 3113-1 et L. 3211-1;

Vu le code des transports, notamment les articles R 3113-12 et R 3211-13;

Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2022 nommant Monsieur Jean-Christophe BOUVIER, préfet de la Martinique ;

Considérant que l'entreprise **CANATOUS Quentin Nazaire** est radiée du registre du commerce depuis le 6 Décembre 2022 ;

Sur Proposition du Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ;

ARRETE

Article 1^{er}: En application de l'article R 3113-12 du code des Transports, l'autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier de personnes de l'entreprise **CANATOUS Quentin Nazaire – sise Rivière Roches – 97218 BASSE-POINTE siren N° 320 679 772** est retirée. Ce retrait entraîne sa radiation du registre électronique national des entreprises de transport par route.

Article 2 : La Secrétaire Générale de la Préfecture, et le Directeur de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de région ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de fort-de-france dans les deux mois.

Schoelcher, le

Schoelcher, le

Schoelcher, le

Pour le Préfet et par délégation,
Le Charlet du Service Transports Mobilité Sécurité

Registre
des

Transports

Cyrille LIROY

Able 2004/fr

Oglicher cedex

N° de gestion 1995A00765

97200 FORT DE FRANCE

Code de vérification : JOBetJU2Vn https://www.infogreffe.fr/controle

Extrait Kbis



EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES à jour au 3 mars 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE

Immatriculation au RCS, numéro

320 679 772 R.C.S. Fort-de-France

Date d'immatriculation

19/12/1995

Immatriculation radiée le

06/12/2022

Nom, prénoms

CANATOUS Quentin Nazaire

Date et lieu de naissance

Le 31/10/1955 à Macouba (972)

Nationalité

Française

Domicile personnel

Riviere Roches 97218 Basse-Pointe

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement

Riviere Roches 97218 Basse-Pointe

Activité(s) exercée(s)

TRANSPORT PUBLIC ROUTIER DE PERSONNES

Date de commencement d'activité

12/12/1995

Origine du fonds ou de l'activité

- Mention n° 2 du 06/12/2022

Création

Mode d'exploitation

Exploitation personnelle

RADIATION

Motif de la radiation

Date de radiation

- 1

Cessation définitive d'activité

06/12/2022

Radiation suite à la cessation d'activité le 02-02-2022

Le Greffier

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FIN DE L'EXTRAIT



Fraternité

Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

- 1 JUIN 2023

Monsieur,

Considérant que votre entreprise est radiée du registre du commerce depuis le 6 Décembre 2022, et en application de l'article R 3113-12 du code des transports, j'ai le regret de vous notifier par la présente une décision de radiation du registre électronique des entreprises de transports publics routiers de personnes.

Si toutefois vous envisagez de vous réinscrire au registre des transports, mes services se tiennent à votre disposition.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distinguées.

Le Chef du Sérvice Transports, Mobilité, Sécurité
Registre
des
Transports
Cyrille LIROY

MONSIEUR CANATOUS QUENTIN RIVIERE ROCHES 97218 BASSE-POINTE DEAL Martinique
Affaire suivie par : M-Lise RANSAY/JEAN
BP7212 Pointe de Jaham
97274 Schoelcher CEDEX
05 96 57 88
marie-lise.jean@developpement-durable.gouv.fr
www.martinique.developpement-durable.gouv.fr